

Le mardi 19 mars 2019  
À 20 h 30 – Salle l'Amphi  
Pôle intercommunal du Pays de Meslay-Grez

Étaient présents:

Commune	Nom	Prénom			
ARQUENAY	LANGLOIS	Gustave	MESLAY DU MAINE	BORDIER	Pierre
BAZOUGERS	RAPIN	Yveline	MESLAY DU MAINE	TAUNAI	Maryse
BAZOUGERS	FERRAN	David	MESLAY DU MAINE	BOULAY	Christian
BAZOUGERS	LANDELLE	Jérome	MESLAY DU MAINE	BRUNEAU	Sylvie
BEAUMONT PIED DE BOEUF	GANGNAT	Pascal	MESLAY DU MAINE	BRAULT	Jacques
BOUERE	CHAUVEAU	Jacky	MESLAY DU MAINE	JARDIN	Elisabeth
COSSE EN CHAMPAGNE	FOUCHER	Stéphane	PREAUX	FOUCAULT	Roland
GREZ EN BOUERE	FOUCHER	Michel	RUILLE FROID FONDS	HELBERT	Marie-Claude
LA BAZOUGE DE CHEMERE	LEGEAY	Franck	SAINT BRICE	MOCHER	Frédéric
LA CROPTE	LAMBERT	Paul	SAINT DENIS DU MAINE	BOIZARD	Bernard
LE BURET	CATILLON	Didier	SAINT CHARLES LA FORET	ABAFOUR	Michel
MAISONCELLE DU MAINE	GENDRON	Didier	SAINT LOUP DU DORAT	GILBERT	Henri
MESLAY DU MAINE	POULAIN	Jean-Marc	VAL DU MAINE	LEFLOCH	Michel
MESLAY DU MAINE	GAUTIER	Huguette	VILLIERS CHARLEMAGNE	SABIN	Jacques

Étaient absents excusés :

Messieurs Lavoué Christian – Avallart Pierre - Landelle Jean-Luc a donné pouvoir à Bernard Boizard - Lassalle Jean-François – Bellay Jean-Louis – Boisseau André – Bréhin Jean-Claude — Cottureau Michel - Buchot André - Mesdames Mahieu Céline a donné pouvoir à Jacky Chauveau - Perthué Evelyne – Ricordeau-Maillet Martine – Frégné Cécile.

Assistait également à la séance: Sylvie Landelle – DGS

## Ordre du jour

1. Procès-verbal du conseil communautaire du 26 février 2019,
2. Rapport budgétaire 2019 ; commission économie,
3. Rapport budgétaire 2019 ; commission enfance jeunesse sports,
4. Rapport budgétaire 2019 ; commission culture,
5. Rapport budgétaire 2019 ; commission affaires sociales,
6. Rapport budgétaire 2019 ; commission communication.

### Dossier N°1 Procès – Verbal conseil communautaire du 26 février 2019

Le Président ouvre la séance et présente aux membres du Conseil Communautaire le procès-verbal de la réunion du 26 février 2019.

[AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :](#)

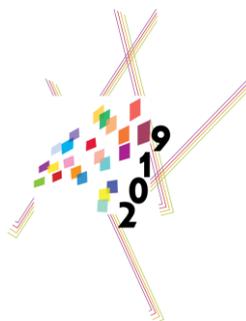
**Le Conseil Communautaire approuve le procès-verbal à l'unanimité.**

### Dossier N°2 – Rapport budgétaire 2019 ; Commission économie

Rapporteur, Jacky Chauveau, Vice-président en charge de la commission économie de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, présente la synthèse des rapports budgétaires 2019 de la commission économie, les rapports budgétaires ayant été transmis aux membres du Conseil Communautaire.

## SYNTHÈSE des rapports budgétaires

### I- ÉCONOMIE



## I - ACTION : MISSION ECONOMIQUE

### A - Ambition du programme

Contribuer au développement économique du territoire et à l'emploi en favorisant l'accompagnement des porteurs de projets publics ou privés, en assurant un suivi des entreprises, et en encourageant la création et le développement des entreprises.

### B - Objectifs 2019

- Encourager la création de nouvelles entreprises et le développement de celles déjà en place
- Accroître la présence de la CCPMG auprès de l'ensemble des entreprises présentes sur le territoire notamment par l'accompagnement du Club des Entrepreneurs
- Mettre en œuvre la Feuille de route en matière économique à l'horizon 2020
- Favoriser l'emploi sur le territoire
- Favoriser l'arrivée du Très Haut Débit sur le Pays de Meslay-Grez
- Envisager la mise en place de partenariats au service du développement économique du territoire

### C - Moyens mis en œuvre

#### Rapport I – 01

##### MISSION ECONOMIQUE

La mission économique est assurée par 0,7 poste réparti entre un chargé de mission (50 %) et assistante (25 %).

#### Rapport I – 02

##### PRETS D'HONNEUR

• Prêts à taux 0 % aux créateurs de nouvelles entreprises. 48 dossiers sont actuellement en cours de remboursement. Il est prévu 4 090€ pour la cotisation au titre d'Initiative Mayenne

#### Rapport I – 28

##### LAVAL MAYENNE AMENAGEMENTS

- En 2018, la CCPMG a validé l'entrée et les modalités de la prise de participation de la CCPMG au capital de la SEM Laval Mayenne Aménagements à hauteur de 20 000€

#### Rapport I – 03

##### IMMOBILIER D'ENTREPRISE

• En 2017, une demande en ce sens a été faite et acceptée pour l'entreprise CEDRIS de Bazougers, dans le cadre de son projet d'extension, soit une subvention de 52 095€ dont 13 024€ part la CCPMG qui devraient être versés en 2019. Pour les futurs projets, il est proposé d'inscrire une enveloppe supplémentaire de 15 000€

• Afin de pouvoir être réactif dans l'accompagnement des projets d'entreprises, il est proposé d'inscrire la somme de 10 000€ pour débiter des premières études si besoin

#### Rapport I – 25

##### SOCIETE DES COURSES

- Depuis 2014, la recette PMU est versée à la Communauté de communes. La loi de finances 2019 instaure un reversement 50% commune/communauté de communes, Il sera donc nécessaire de prévoir un avenant à la convention avec la Société des courses pour réduire de 50% le plafond de reversement soit 15 000€

#### Rapport I – 26

##### CLUB DES ENTREPRENEURS

- Il est proposé de verser une subvention de 250 € pour participer aux différentes rencontres organisées

**Rapport I – 27**  
**AMENAGEMENT NUMERIQUE**

• Dans le contexte national « France Très Haut Débit », le Conseil Départemental de la Mayenne a réalisé une première phase de montée en débit entre 2013 et 2016. Le travail avec le délégataire a commencé en 2018 pour permettre la couverture d'ici 2021 des quelques 110 000 foyers et entreprises mayennaises

- 4 zones de travaux = 4 partenaires



• Aujourd'hui la partie étude liée au NRO ZGR (secteur de Grez en Bouère) est bien avancée, par contre celle liée au NRO ZMM (Meslay-Val du Maine) est bloquée en attente du retour de la validation des communes sur l'emplacement des armoires.

NR O	Recensement des logements	Emplacement des armoires	Pose d'armoire	Etude transport	Travaux transport
ZGR	Réalisé	Attente retour des mairies	En cours	Terminée	En cours
ZM	Réalisé	Attente retour des mairies	Non démarré	Non démarrée	non démarré

**D – Budget consacré**

FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2018	BUDGET 2019		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Rapport I-1	Mission Economique	-44 103,78 €	169 477,00 €	123 417,00 €	-46 060,00 €
Rapport I-2	Prêts d'honneur	-4 170,00 €	4 090,00 €	0,00 €	-4 090,00 €
Rapport I-3	Immobilier d'entreprise	0,00 €	38 024,00 €	0,00 €	-38 024,00 €
Rapport I-25	Société des courses	28 510,98 €	14 255,00 €	28 511,00 €	14 256,00 €
Rapport I-26	Club des entrepreneurs	166,76 €	650,00 €	400,00 €	-250,00 €
Rapport I-28	Laval Mayenne Aménagement	-19 992,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL Mission Economique</b>		<b>-39 588,04 €</b>	<b>226 496,00 €</b>	<b>152 328,00 €</b>	<b>-74 168,00 €</b>

**II - ACTION : AMENAGEMENTS DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES**

**A - Ambition du programme**

- Favoriser le développement économique du Pays par une offre de terrains disponibles répartie sur l'ensemble du territoire et capable de répondre aux différentes demandes.
- Encourager la création, la reprise et le développement d'entreprises artisanales en proposant des terrains adaptés.
- Contribuer au maintien des entreprises déjà implantées sur le territoire, en développant les infrastructures à leur service.

**B - Objectifs 2019**

- Accroître l'offre et la qualité de terrains disponibles dans un souci d'aménagement du Pays.
- Anticiper le développement des zones d'activités au travers l'acquisition de terrains
- Répondre à la demande d'entreprises déjà installées en mettant en œuvre les solutions répondant à leur problématique.

**C – Moyens mis en oeuvre**



▪ Future ZAE Meslay-La Cropte : dans le cadre du développement de ses zones d'activités, la CCPMG a étudié les différentes disponibilités de création/extension de zones sur la commune. En prenant en considération, à la fois la disponibilité des terrains, leur positionnement et le besoin de visibilité des entreprises, le choix de la CCPMG en concertation avec la commune, s'est porté sur la création d'une zone de 7ha environ à la sortie de Meslay du Maine en direction de la Cropte, en bordure de la RD 21. Les discussions avec les propriétaires sont en cours.

Il est prévu d'inscrire au budget 2019 la somme de 108 000 € en prévision de ces acquisitions.



•Rapport I – 05

•ZA DU POTEAU – VILLIERS CHARLEMAGNE

•Suite aux ventes de terrains à M. Jouare et à M. Leray, la viabilisation de ces 2 parcelles étaient a réaliser.

- ✓ Viabilisation Leroy 2018 - Coût des travaux : 9 843.30 €
- ✓ Viabilisation Jouare 2019 - Estimation des travaux : 2 000 €



## Rapport I – 06

### ZA DE ST LOUP DU DORAT

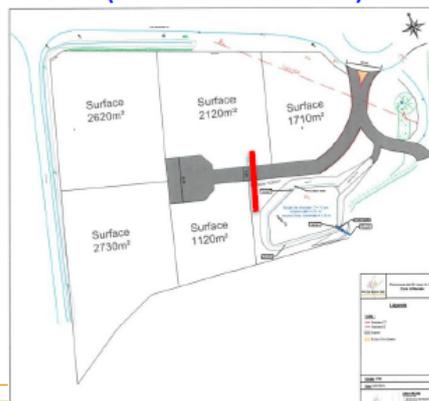
• En 2018, suite à des contacts avec des porteurs de projets, une procédure de déclaration de projet a été réalisée afin de redéfinir les limites de la zone d'activités et d'intégrer au POS une étude dite « Loi Barnier » afin de redéfinir la marge de recul inconstructible. Le Conseil communautaire dans sa séance du 25 septembre 2018 a validé la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du POS.



- Afin d'aménager cette nouvelle zone, les parcelles A800 (1ha 04a 01ca), A777 (2a 97ca) et A773 (16a 72ca) seront à acquérir auprès de la commune de Saint Loup du Dorat.
- Le Conseil communautaire en date du 25 septembre 2018 avait validé le plan de financement suivant :

Phase 1	Plan de financement validé au Conseil Communautaire du 25/09/18	Plan de financement validé au 28/02/19
<b>DEPENSES</b>	<b>En € HT</b>	<b>En € HT</b>
Travaux	200 000,00 €	233 100,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>200 000,00 €</b>	<b>233 100,00 €</b>
<b>RECETTES</b>		
CTR 2020	60 000,00 €	72 157,00 €
CD 53	0,00 €	40 888,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>60 000,00 €</b>	<b>113 045,00 €</b>
<i>Reste à charge CCPMG</i>	-140 000,00 €	-120 055,00 €

- Depuis, un PROJET d'aménagement de zone a été réalisé dont la 1ère phase permettrait de desservir 2 parcelles.
- Coût des travaux (phase 1) = 233 100 € (hors défense incendie).



### Rapport I – 07

#### ZA DE BAZOUGERS

• L'ensemble des terrains de la zone d'activités du Clos Macé sont désormais vendus, nous ne disposons plus de terrain sur cette zone. Concernant les terrains situés à l'arrière de la déchetterie, environ 1.6 ha sera acquis à M. Landelle, propriétaire du terrain au prix de 2.50 €/m<sup>2</sup> + frais. Le bornage est à réaliser.



Synthèse  
Économie



### Rapport I – 08

#### ZA DE GREZ EN BOUERE

### Rapport I – 09

#### ZA DE BOUERE

### Rapport I – 10

#### ZA DE VAL DU MAINE

- Dans le cadre de la reprise du site Levrard par la CCPMG, il est prévu de procéder à la division du terrain afin de viabiliser l'équivalent de 3 lots. Aussi il est proposé en 2019 de prévoir la somme de 10 000€ qui pourront être engagés en fonction de l'organisation du site.



Synthèse  
Économie



**D – Budget consacré**

FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2018	BUDGET 2019		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Rapport I-4	ZA intercommunale de Meslay du Maine	60 326,60 €	150 050,00 €	117 017,33 €	-33 032,67 €
Rapport I-5	ZA intercommunale de Villiers Charlemagne	1 561,29 €	9 845,00 €	1 251,60 €	-8 593,40 €
Rapport I-6	ZA intercommunale de St Loup du Dorat	-8 893,18 €	234 034,00 €	236 047,33 €	2 013,33 €
Rapport I-7	ZA intercommunale de Bazougers	3 478,16 €	58 718,00 €	58 718,00 €	0,00 €
Rapport I-8	ZA intercommunale de Grez en Bouère	-46,22 €	3 360,00 €	3 449,00 €	89,00 €
Rapport I-9	ZA de Bouère	-8 207,55 €	9 662,00 €	63,00 €	-9 599,00 €
Rapport I-10	ZA de Val du Maine	433,12 €	11 165,00 €	1 387,00 €	-9 778,00 €
<b>TOTAL Zones d'activités</b>		<b>48 652,22 €</b>	<b>476 834,00 €</b>	<b>417 933,26 €</b>	<b>-58 900,74 €</b>

FONCTIONNEMENT ET REMBOURSEMENT DU CAPITAL D'EMPRUNT

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2018	BUDGET 2019		
Récapitulatif des actions		Charge CCPMG	Dépenses	Recettes	Charge CCPMG
Rapport I-4	ZA intercommunale de Meslay du Maine	60 326,60 €	154 280,00 €	59 787,33 €	-94 492,67 €
Rapport I-5	ZA intercommunale Villiers-Charlemagne	-6 248,21 €	7 845,00 €	1 251,60 €	-6 593,40 €
Rapport I-6	ZA intercommunale de St Loup du Dorat	-916,00 €	934,00 €	10,00 €	-924,00 €
Rapport I-7	ZA intercommunale de Bazougers	3 478,16 €	47 930,00 €	32 318,00 €	-15 612,00 €
Rapport I-8	ZA Grez en Bouère	-46,22 €	3 360,00 €	3 449,00 €	89,00 €
Rapport I-9	ZA Bouère	-8 207,55 €	9 662,00 €	63,00 €	-9 599,00 €
Rapport I-10	ZA de Val du Maine	958,12 €	1 165,00 €	1 387,00 €	222,00 €
<b>TOTAL Zones d'activités</b>		<b>49 344,90 €</b>	<b>225 176,00 €</b>	<b>98 265,93 €</b>	<b>-126 910,07 €</b>

**IV - ACTION : BATIMENTS INDUSTRIELS**

**A - Ambition du programme**

- Encourager et accompagner le développement économique du territoire grâce à une offre immobilière attractive, de qualité, pour attirer de nouvelles entreprises et répondre aux nouveaux besoins de celles déjà en place.

**B - Objectifs 2019**

- Poursuivre l'accompagnement des entreprises présentes sur le territoire
- Encourager l'installation de nouvelles entreprises par la construction ou l'acquisition de bâtiments
- Accompagner le développement d'entreprises déjà en place en construisant des bâtiments adaptés à leurs besoins

**C - Moyens mis en œuvre**

### Rapport I – 12 SOTIWELL

- En novembre 2016, l'entreprise SOTIRA a été placée en redressement judiciaire et un plan de sauvegarde de l'emploi a été lancé en janvier. L'entreprise employait 150 personnes.
- Le tribunal de commerce le 2 juin 2017 a décidé de retenir l'offre de reprise de la société PLASTIWELL INTERNATIONAL. La société se nomme dorénavant : Société SOTIWELL.
- Le conseil communautaire de décembre 2017 a validé le principe d'un accompagnement à la reprise en permettant un montant progressif des loyers sur plusieurs années, pour arriver à une croissance suffisante devant permettre le rachat du dit bâtiment à terme. Un bail commercial a été signé à compter du 1er janvier 2018 sur la base de loyers progressifs prévoyant un paiement des loyers à 100% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019
- Début janvier 2019, le Directeur du site Sotiwell a contacté la Communauté de communes afin de nous faire savoir que la montée en puissance des marchés n'était pas au rendez-vous comme espéré. Aussi, il demande à pouvoir prolonger la montée progressive des loyers en 2019 à 75% soit 10 162.15 € HT. Un avenant au bail commercial devra être signé en ce sens chez le notaire dont les frais seront supportés par l'entreprise

### Rapport I – 15 ATELIER RELAIS A MESLAY DU MAINE

- Depuis novembre 2010, location de l'ensemble du bâtiment à une seule entreprise, CEROP53

### Rapport I – 16 BATIMENT METHODES USINAGE

- Depuis septembre 2018, la bâtiment est loué à Methodes usinage



### Rapport I – 18 ATELIER RELAIS A GREZ EN BOUERE

- Depuis mai 2012, location du bâtiment à SODAFGEO Etanchéité
- Ils ont sollicité la CCPMG d'étendre leur bâtiment sur le terrain situé à proximité de leur lieu d'implantation actuel sur la ZA du Stade à Grez en Bouère.
- Le Conseil communautaire en date du 27 novembre 2018 a validé l'avant-projet et validé le plan de financement suivant :

DEPENSES	Stade Esq validée le 25/09/18	Stade AVP validé le 27/11/2018
Travaux	410 000,00 €	384 170,00 €
Architecte		30 070,00 €
Etudes et divers	55 000,00 €	20 000,00 €
Terrain		2 379,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>465 000,00 €</b>	<b>436 619,00 €</b>
RECETTES		
CTR 2020 - 30 %	139 500,00 €	130 985,70 €
DETR 2019 - 20 %		86 848,00 €
CPER		73 781,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>139 500,00 €</b>	<b>291 614,70 €</b>
Reste à charge CCPMG	325 500,00 €	145 004,30 €



- A l'issue des travaux, un nouveau bail commercial sera signé avec SODAFGEO. Le montant du loyer final sera déterminé en fonction des résultats des appels d'offre



### Rapport I – 22 BATIMENT INDUSTRIEL A VILLIERS CHARLEMAGNE

- Le crédit-bail a été signé avec la SCI du Poteau (SARL Eener) le 31 juillet 2018

## D – Budget consacré

### FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2018	BUDGET 2019		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Rapport I-12	Sotiwell	-46 248,09 €	145 917,00 €	127 846,00 €	-18 071,00 €
Rapport I-15	Atelier relais Meslay	28 259,72 €	6 190,00 €	33 600,00 €	27 410,00 €
Rapport I-16	Méthodes-Usinage	29 042,35 €	14 892,00 €	16 105,00 €	1 213,00 €
Rapport I-18	Atelier relais Grez en Bouère	-9 565,77 €	445 980,00 €	448 900,00 €	2 920,00 €
Rapport I-22	Bâtiment Industriel à Villiers Charlemagne	138 814,58 €	34 377,00 €	25 700,00 €	-8 677,00 €
<b>TOTAL Bâtiments industriels</b>		<b>140 302,79 €</b>	<b>647 356,00 €</b>	<b>652 151,00 €</b>	<b>4 795,00 €</b>

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2018	BUDGET 2019		
Récapitulatif des actions		Charge CCPMG	Dépenses	Recettes	Charge CCPMG
Rapport I-12	Sotiwell	-46 248,09 €	145 917,00 €	127 846,00 €	-18 071,00 €
Rapport I-15	Atelier relais Meslay	28 259,72 €	6 190,00 €	33 600,00 €	27 410,00 €
Rapport I-16	Méthodes-Usinage	787,45 €	14 892,00 €	16 105,00 €	1 213,00 €
Rapport I-18	Atelier relais Grez en Bouère	-3 260,77 €	15 281,00 €	12 285,00 €	-2 996,00 €
Rapport I-22	Bâtiment Industriel à Villiers Charlemagne	-1 185,42 €	31 577,00 €	25 700,00 €	-5 877,00 €
<b>TOTAL Bâtiments industriels</b>		<b>-21 647,11 €</b>	<b>213 857,00 €</b>	<b>215 536,00 €</b>	<b>1 679,00 €</b>

## V - ACTION : BATIMENTS ARTISANAUX

### A - Ambition du programme

- Encourager et accompagner le développement économique du territoire grâce à une offre immobilière attractive, de qualité, répondant plus particulièrement aux besoins du tissu artisanal.

### B - Objectifs 2019

- Poursuivre l'accompagnement des entreprises présentes sur le territoire
- Accompagner le développement d'entreprises déjà en place en restant à l'écoute de leurs besoins
- Encourager la création d'entreprises par la construction en immobilier d'entreprises

### C - Moyens mis en œuvre

#### Rapport I – 13

##### ATELIER RELAIS A BAZOUGERS

- Depuis mai 2011, location de l'ensemble du bâtiment à la SARL FOURMONT

#### Rapport I – 14

##### BATIMENT A BAZOUGERS

- Depuis juillet 2017, location du bâtiment à VF ELEC

#### Rapport I – 17

##### CENTRE DE TRI DE LA POSTE A MESLAY DU MAINE

- Un nouveau bail commercial a été signé avec La Poste à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019

**Rapport I – 19/20/21**  
**VILLAGE ARTISANS I – II - III**

VILLAGE ARTISANS	COMMUNE	ENTREPRISE
II	BAZOUGERS	AUFFRAY
II	BAZOUGERS	MENARD
I	BOUERE	
II	BOUERE	MD CONSTRUCTION
I	GREZ EN BOUERE	
II	GREZ EN BOUERE	ORVELYS
III	GREZ EN BOUERE	SM TOITURE
III	GREZ EN BOUERE	AEDIFICANTES
II	MESLAY DU MAINE	
II	MESLAY DU MAINE	ROUSSELET
I	VILLIERS CHARLEMAGNE	FYPAC DISTRIBUTION
II	SAINT LOUP DU DORAT	

**Rapport I – 23**  
**BATIMENT DE VAL DU MAINE**

- Acquisition en 2018 de l'ancien bâtiment de la SARL LEVRARD



**Rapport I – 24**  
**LE LAB'**

- Création d'un espace de co-working à La Bazouge de chémeré (ancien bâtiment du SIAEP : Le Lab') – ouverture en cours
- Le tarif de location a été fixé à 20€HT/j ou 12€/j pour une location de plus de 5j/mois



**D – Budget consacré**

FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2018			BUDGET 2019
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Rapport I-13	Ateliers relais à Bazougers	1 409,19 €	11 873,00 €	12 341,00 €	468,00 €
Rapport I-14	Bâtiment Bazougers	-641,12 €	280,00 €	3 670,00 €	3 390,00 €
Rapport I-17	Centre de tri - Meslay	14 193,21 €	2 430,00 €	16 085,00 €	13 655,00 €
Rapport I-19	Village d'artisans 1	-7 140,15 €	26 820,00 €	11 900,00 €	-14 920,00 €
Rapport I-20	Village d'artisans 2	-9 185,89 €	59 114,00 €	38 120,00 €	-20 994,00 €
Rapport I-21	Village d'artisans 3	19 563,88 €	8 843,00 €	11 058,00 €	2 215,00 €
Rapport I-23	Bâtiment Val du Maine	-213 115,40 €	19 550,00 €	213 000,00 €	193 450,00 €
Rapport I-24	Le Lab	-677,22 €	7 825,00 €	2 000,00 €	-5 825,00 €
<b>TOTAL Bâtiments artisanaux</b>		<b>-195 593,50 €</b>	<b>136 735,00 €</b>	<b>308 174,00 €</b>	<b>171 439,00 €</b>

FONCTIONNEMENT ET REMBOURSEMENT DU CAPITAL D'EMPRUNT					
SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2018		BUDGET 2019	
Récapitulatif des actions		Charge CCPMG	Dépenses	Recettes	Charge CCPMG
Rapport I-13	Ateliers relais à Bazougers	1 409,19 €	10 908,00 €	12 341,00 €	1 433,00 €
Rapport I-14	Bâtiment Bazougers	3 556,56 €	280,00 €	3 670,00 €	3 390,00 €
Rapport I-17	Centre de tri - Meslay	14 193,21 €	2 430,00 €	16 085,00 €	13 655,00 €
Rapport I-19	Village d'artisans 1	-966,15 €	25 120,00 €	11 900,00 €	-13 220,00 €
Rapport I-20	Village d'artisans 2	-9 214,55 €	56 614,00 €	35 620,00 €	-20 994,00 €
Rapport I-21	Village d'artisans 3	381,34 €	4 858,00 €	10 640,00 €	5 782,00 €
Rapport I-23	Bâtiment Val du Maine	0,00 €	9 550,00 €	0,00 €	-9 550,00 €
Rapport I-24	Le Lab	0,00 €	5 365,00 €	2 000,00 €	-3 365,00 €
<b>TOTAL Bâtiments artisanaux</b>		<b>9 359,60 €</b>	<b>115 125,00 €</b>	<b>92 256,00 €</b>	<b>-22 869,00 €</b>

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2018		BUDGET 2019	
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
<b>TOTAL ACTIONS ECONOMIQUES</b>		<b>-46 226,53 €</b>	<b>1 487 421,00 €</b>	<b>1 530 586,26 €</b>	<b>43 165,26 €</b>

### AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

- Les questions de l'isolation des bâtiments construits par la CCPMG et la pose systématique de panneaux photovoltaïques sont posées.
- Jacky Chauveau répond que les bâtiments construits par la CCPMG sont systématiquement réalisés en « double peau ». Pour ce qui concerne les panneaux photovoltaïques, il est nécessaire d'étudier la faisabilité puisque la performance dépend des orientations et des pentes des toitures, engendrant ainsi parfois une adaptation particulière compatible ou non avec le besoin économique.

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité ;**

#### RAPPORT I – 01 MISSION ECONOMIQUE

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT I – 02 PRETS D'HONNEUR

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer la convention annuelle à intervenir avec Initiative Mayenne, le Conseil Régional et tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT I – 03 IMMOBILIER D'ENTREPRISE

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents au présent dossier.

#### RAPPORT I – 04 ZA INTERCOMMUNALE DE MESLAY DU MAINE BA ZA DE LA CHALOPINIERE/ZA DU FRESNE-GUITERNIERE

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Délègue au BUREAU la finalisation de la vente de terrain avec la SAS Méthamaine.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents au présent dossier.

#### RAPPORT I – 05 ZA INTERCOMMUNALE DE VILLIERS CHARLEMAGNE BA ZA Villiers Charlemagne

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT I – 06 ZA INTERCOMMUNALE DE SAINT LOUP DU DORAT BA ZA Saint Loup

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT I – 07 ZA INTERCOMMUNALE DE BAZOUGERS

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Valide le principe d'acquisition de terrain.
- Délègue au Bureau la finalisation de l'achat de terrain.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT I – 08 ZA GREZ EN BOUERE BA ZI Guiternière / Fresne / Grez / Bouère

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT I – 09 ZA DE BOUERE BA ZI Guiternière / Fresne / Grez / Bouère

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT I – 10 ZA DE VAL DU MAINE

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT I – 11 ZONES D'ACTIVITES ; SURFACES DISPONIBLES

- Valide le rapport présenté

#### RAPPORT I – 12 SOTIWELL

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer l'avenant au bail commercial sur les bases proposées et tous documents inhérents au présent dossier

#### RAPPORT I – 13 ATELIER RELAIS A BAZOUGERS BA Economie

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT I – 14 BATIMENT A BAZOUGERS BA Economie

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT I – 15 ATELIER RELAIS MESLAY BA Economie

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

#### RAPPORT I – 16 METHODES USINAGE

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

#### RAPPORT I – 17 CENTRE DE TRI LA POSTE

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

#### RAPPORT I – 18 ATELIER RELAIS GREZ EN BOUERE

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

#### RAPPORT I – 19 VILLAGE D'ARTISANS 1

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

#### RAPPORT I – 20 VILLAGE D'ARTISANS 2

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

#### RAPPORT I – 21 VILLAGE D'ARTISANS 3

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

#### RAPPORT I – 22 BATIMENT INDUSTRIEL VILLIERS

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.

- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

#### RAPPORT I – 23 BATIMENT VAL DU MAINE

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

#### RAPPORT I – 24 LE LAB

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

#### RAPPORT I – 25 SOCIETE DES COURSES

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer un avenant à la convention avec la Société des Courses et tous documents inhérents au présent dossier

#### RAPPORT I – 26 CLUB DES ENTREPRENEURS

- Valide le rapport présenté et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le versement d'une subvention à hauteur de 250€
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

#### RAPPORT I – 27 AMENAGEMENT NUMERIQUE

- Valide le rapport présenté.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

#### RAPPORT I – 28 LAVAL MAYENNE AMENAGEMENT

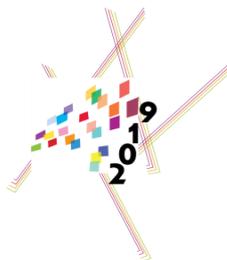
- Valide le rapport présenté et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

## **Dossier N°3 – Rapport budgétaire 2019 ; Enfance Jeunesse Sports**

Rapporteur, Jean-Marc Poulain, Vice-président en charge de la commission enfance jeunesse sports de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, présente la synthèse des rapports budgétaires 2019 de la commission enfance jeunesse sports, les rapports budgétaires ayant été transmis aux membres du Conseil Communautaire.

### **SYNTHÈSE des rapports budgétaires**

#### **VI- ENFANCE JEUNESSE SPORTS**



## **I - ACTION : COORDINATION**

### **VI-01 PEI, VI-02 COORDINATION**

#### **AMBITION DE L'ACTION**

Développement de la politique Enfance, Jeunesse et Sports sur l'ensemble du territoire du Pays de Meslay-Grez.

#### **OBJECTIFS**

Maintenir la dynamique de développement sur la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et le sport tout en prenant soin d'être au plus près des besoins de la population locale.

Continuer le travail engagé sur le Projet Éducatif Intercommunal.

Mettre en avant l'importance d'avoir une vision communautaire pour répondre aux besoins du territoire de la CCPMG.

#### **Contrat Enfance Jeunesse (CAF): Renouvellement 2019/2022**

**Achat d'un Minibus (15 000€ : subvention CAF 50% HT) pour le service Jeunesse et sports avec mise à disposition pour les associations sportives, ALSH, service jeunesse ...**

**Parentalité : Participation aux financements des animations : 500€**

#### **VI-04 ENFANCE et VI-06 SCOLAIRES:**

**Accompagner les professionnels** : soutien technique et pédagogique, Coordonner les déplacements, les camps

Mise à disposition de malles pédagogiques. **Création d'une malle cirque (gros matériel: boule, fil tendu, ...)** : 1000€

**Intervention d'éducateur sportif** : Max de sport, KokohKid, école (voile, escalade)

Accueil des scolaires dans l'objectif du « savoir nager »

Mise à disposition du matériel et des équipements sportifs pour la pratique d'autres activités. (Tchoukball, course d'orientation, gymnastique,...).

**Accompagner le RASED à travers l'achat de matériel pédagogique 600€**

#### **VI-07 INFORMATISATION ET PORTAIL FAMILLE**

**Abelium** : Début des Audits et paramétrage pour utilisation en juillet 2019.

**Achat Tablettes et PC**

Dépenses	Acquisition logiciel et matériel	61 920,80 €
Recettes	Subventions et FCTVA	53 797,00 €
	Autofinancement	8 123,80 €



<b><u>ACTION : COORDINATION</u></b>						
<b>SYNTHESE BUDGETAIRE</b>		<b>BP 2018</b>	<b>BILAN 2018</b>	<b>BUDGET 2019</b>		
<b>Récapitulatif des actions</b>			<b>Résultat CCPMG</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Résultat CCPMG</b>
VI-01/02	PEI - Coordination	-23 520,00 €	(1) -5 964,71 €	58 435,00 €	30 754,00 €	(2) -27 681,00 €
VI-04	Enfance	-1 929,00 €	-3 037,81 €	4 000,00 €	3 164,00 €	-836,00 €
VI-06	Ecoles et collèges	-135 729,00 €	-113 191,67 €	157 010,00 €	34 687,00 €	-122 323,00 €
VI-07	Informatisation	-13 596,00 €	0,00 €	61 925,00 €	53 797,00 €	-8 128,00 €
<b>Total Coordination</b>		<b>-174 774,00 €</b>	<b>-122 194,19 €</b>	<b>281 370,00 €</b>	<b>122 402,00 €</b>	<b>-158 968,00 €</b>

(1) Solde CAF 2017 perçu en 2018 + totalité prestation de service MSA + Augmentation des recettes location minibus  
 (2) Prévission Achat minibus 15 000€ + baisse des recettes location minibus + salaire coordinateur année complète

## **II - ACTION : PETITE ENFANCE**

### **VI-03 RAM: AMBITION DE L'ACTION**

Accompagner les Assistantes Maternelles et Parents (mode de garde et problématiques quotidiennes)

Proposer des animations et une mise en réseau des professionnels de la Petite Enfance.

#### **OBJECTIFS**

Adapter les temps de rencontres sur le territoire aux besoins des Assistantes Maternelles.

Maintenir le lien qui existe entre les professionnels de la petite enfance et le RAM.

Mettre en place les projets validés dans le cadre du Projet Pédagogique.

- Observer les conditions locales d'accueil de la petite enfance
- Formation de remise à niveau de responsable RAM : 1300€

<b>ACTION : PETITE ENFANCE</b>					
<b>SYNTHESE BUDGETAIRE</b>		<b>BP 2018</b>	<b>BILAN 2018</b>	<b>BUDGET 2019</b>	
Récapitulatif des actions			Résultat CCPMG	Dépenses	Résultat CCPMG
VI-03	Relais Assistantes Maternelles (1)	-4 640,00 €	-2 536,84 €	35 521,00 €	-8 099,00 €
<b>Total Petite Enfance</b>		<b>-4 640,00 €</b>	<b>-2 536,84 €</b>	<b>35 521,00 €</b>	<b>-8 099,00 €</b>

(1) 2018 : 2 mois de salaire en moins (congé maternité non remplacé Juillet Aout)

Synthèse Enfance  
Jeunesse - Sport

## **III - ACTION : JEUNESSE ET INFORMATION JEUNESSE**

### **VI-05 JEUNESSE : AMBITION DE L'ACTION**

Accompagner et soutenir les jeunes de 13 à 25 ans du territoire dans leurs projets et initiatives

Proposer des animations pendant les petites vacances scolaires et la période estivale

Informier, accompagner les jeunes sur différentes thématiques (logement, santé, emploi...)

#### **OBJECTIFS**

- Assurer et relancer le suivi des groupes de jeunes.
- Continuer à assurer des partenariats durables et à proposer des animations communes avec les Accueils de Loisirs concernant l'âge « passerelle » (11-13 ans)
- Proposer de nouvelles animations, un nouveau camp aux jeunes du territoire
- Orienter, diriger et accompagner au mieux les jeunes vers des structures adaptées à leurs recherches. (Information Jeunesse)

#### **A prévoir:**

- Formation Surveillant de baignade : 400€
- Achat de matériel camping (tente cuisine et matériel cuisine) : 1000€

#### **AUTRES ACTIONS**

Poursuite des chantiers « argent de poches », animation « quinzaine du numérique », animation « maison de l'Europe »

#### **COLLEGES:**

Renforcer les liens avec les collèges pour l'opération « collèges entreprises », mise en place d'actions de préventions

Matériel scolaire : renouvellement du matériel de gym partagé avec les associations et ALSH.

TARIF 2019				
		Tranche 1 QF<800	Tranche 2 QF 800<QF<1200	Tranche 3 QF>1201
Adhésion	A		1 €	
Activité Azuréo	B		1 €	
Animation + transport	C		2 €	
Participation Activité	D	1 €	2 €	3 €
Activité payante	E	2 €	3 €	4 €
Soirée / Animation	F	5 €	6 €	7 €
Activité avec intervenant	G	8 €	9 €	10 €
Sortie	H	11 €	12 €	13 €
Sortie + transport	I	15 €	17 €	19 €
Parc à thème	J	22 €	24 €	26 €
Séjour Automne	K	90 €	95 €	105 €
Kokoh-lanta	L	35 €	40 €	45 €
Séjour Tarif/ JOUR	M	24 €	27 €	30 €

ACTION : JEUNESSE							
SYNTHESE BUDGETAIRE		BP 2018	BILAN 2018	BUDGET 2019			
Récapitulatif des actions			Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG	
VI-05	Jeunesse	(1)	-33 451,00 €	-41 638,53 €	87 110,00 €	35 889,00 €	-51 221,00 €
<b>Total Jeunesse</b>			<b>-33 451,00 €</b>	<b>-41 638,53 €</b>	<b>87 110,00 €</b>	<b>35 889,00 €</b>	<b>-51 221,00 €</b>

(1) Erreur répartition salaire sur BP 2018 15 000€ + recette CAF prévisionnelles à la baisse

Synthèse Enfance  
Jeunesse - Sport



#### IV - ACTION : SPORTS

##### VI-08 SERVICE DES SPORTS

- Mettre en place un encadrement de qualité mutualisé afin de renforcer l'accompagnement des bénévoles sur le plan technique.
- Développer des temps d'échanges entre les associations de manière globale, mais aussi spécifique (par activité).
- Développer l'aide aux projets des associations (projets sportifs, associatifs, éducatifs) souvent inexistantes.

##### Phase 1 : 01 Janvier au 30 Juin 2019

Interventions dans les associations et mise en place d'un service des sports intercommunal  
Evaluation et Bilan de la phase 1 par le comité de pilotage et validation (ou non) par le Conseil Municipal de Meslay du Maine et le Conseil Communautaire.

##### Phase 2 : A partir du 1<sup>er</sup> Septembre 2019 si validation

##### •AIDE A LA FORMATION

- Soutenir la formation des bénévoles dans les associations à travers une enveloppe de 2000€.

##### •SALLES DE SPORTS ET EQUIPEMENTS SPORTIFS

- Maintenir, améliorer la qualité des équipements sportifs intercommunaux.
- Constructions de la salle de sports intercommunale de Bazougers
- Etude d'opportunité de construction d'un terrain synthétique.
- Optimiser les créneaux d'occupation des salles de sports du territoire pour répondre au mieux aux besoins des associations.

Synthèse Enfance  
Jeunesse - Sport



➤ **Avenant à la Convention d'utilisation des équipements sportifs**

Un avenant pour modifier ces tarifs est à signer avec le Conseil Départemental.

	Stade simple	Petite salle avec chauffage	Grande salle sans chauffage	Grande salle avec chauffage	Piscine
2018	4,55 €	7,00 €	7,80 €	10,10 €	43,00 €
2019	4,64 €	7,13 €	7,95 €	10,29 €	43,23 €

**Nouveau dispositif d'aides sur les équipements sportifs utilisés par les collégiens 2019-2021**

Pour accompagner le renouvellement des équipements sportifs utilisés par les collégiens, le département de La Mayenne prévoit une enveloppe de 201 878€ pour le Pays Meslay-Grez dans le cadre d'un appel à projet.

Cette enveloppe est à répartir entre les communes de Grez en Bouère, Meslay du Maine et la CCPMG qui possèdent un ou des équipements mis à disposition des collégiens.

Il est proposé de tenir compte du nombre d'heures d'utilisation des équipements par les collèves et de la participation financière versée par le Conseil Départemental à hauteur de 25% chacun et de l'investissement projeté ou en cours à hauteur de 50% (il sera demandé pour fin mars, une estimation précise des travaux prévus et pouvant rentrer dans le cadre de ce dossier).

**VI-09 SALLE DE SPORTS DE MESLAY DU MAINE A**

2018 : Mise en place de panneaux de basket amovibles réglables en hauteur, de boîtes aux lettres extérieures et des protection du bas des cibles de tir à l'arc

2019 : Remplacement des poteaux de volley-ball et renouvellement du matériel de gym scolaire (Mise aux normes des agrès et tremplins : 5 000€)

**VI-10 SALLE DE SPORTS DE MESLAY DU MAINE B**

Isolation par l'extérieur, Rénovation des menuiseries, Isolation et remplacement de la toiture, Vestiaires, Club House, sanitaires, Filet de protection de tir à l'arc, Local matériel, Relamping, 1 terrain extérieur, Ventilation

Plan d'investissement	DEPENSES	En € TTC	
		Stade APD 22/01/2018	Stade Consult ents 06/09/2018
	Etudes + Travaux	1 166 000,00 €	1 159 138,76 €
	<b>TOTAL</b>	<b>1 166 000,00 €</b>	<b>1 159 138,76 €</b>
	<b>RECETTES</b>		
	ETAT - DETR	90 000,00 €	90 000,00 €
	ETAT - CIR	80 942,00 €	80 942,00 €
	REGION - CTR2020	200 000,00 €	200 000,00 €
	CD53 - Contrat Territoire	250 000,00 €	250 000,00 €
	LEADER	100 000,00 €	40 000,00 €
	FCTVA	191 270,64 €	190 145,12 €
	<b>TOTAL</b>	<b>912 212,64 €</b>	<b>851 087,12 €</b>
	<i>CCPMG</i>	<i>253 787,36 €</i>	<i>308 051,64 €</i>

Achat de matériel pour les associations : 10 000€

**VI-11 SALLE DES SPORT DE VAL DU MAINE**

A prévoir : Renouvellement des tapis d'escalade 1000€

2019 : Mise à disposition de la salle pour championnat régional handisport

**VI-12 SALLE DES SPORTS DE BAZOUGERS**

Etudes lancées en 2018. Financement identique que pour les autres équipements communautaires sur la base de 55% CCPMG et 45% Commune.

Une demande de subvention CNDS possible, à faire avant fin 31 mai 2019

La livraison de cette salle est prévue pour le 1<sup>er</sup> semestre 2020.

Plan de financement Salle de Bazougers	
DEPENSES	2019
Etudes + Travaux	1 920 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 920 000,00 €</b>
<b>RECETTES</b>	
ETAT - DETR	150 000,00 €
Fonds de Concours Bazougers	407 127,00 €
REGION - CTR2020	375 000,00 €
CD53 - Contrat Territoire	75 000,00 €
FCTVA	315 128,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 322 255,00 €</b>
<i>CCPMG</i>	<i>597 745,00 €</i>

### VI-13 ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

➤ **SALLE DE JUDO INTERCOMMUNALE**

Nettoyage des tapis : 360€

➤ **STRUCTURES ARTIFICIELLES D'ESCALADES**

Il faut prévoir la vérification des SAE de la collectivité (Val du Maine, Meslay du Maine et Grez en Bouère) qui est à faire tous les 2 ans. La dernière vérification a eu lieu en 2017.

En 2019, il est également prévu de changer les inserts sur le mur d'escalade de la salle de Val du Maine et un renouvellement de matériel : 1000€.

➤ **SALLES DE SPORTS COMMUNALES- Conventions d'utilisation**

**Grez en Bouère:**

La location annuelle est basée sur un forfait de 900 heures. Le tarif horaire est de 10,10 € de l'heure (indexé sur le tarif du conseil départemental) soit 9 090,00 € pour l'année.

**Convention d'utilisation pour les salles de BOUERE et de VILLIERS-CHARLEMAGNE**

La communauté de communes indemnise les communes de Villiers Charlemagne et de Bouère en fonction de l'utilisation réelle au tarif horaire de 7,80 €.

En 2019, un état des lieux du nombre d'heures d'utilisation de ces salles par les associations sportives et les scolaires du territoire, sera réalisé; Il pourra servir à établir une convention du même genre que celle passée avec Grez en Bouère, avec un nombre d'heures annuelles et une participation financière de la CCPMG.

La Mise en œuvre de ce soutien se fera à partir de septembre 2019 sur une base identique pour les salles communales de Grez en Bouère, Bouère et Villiers Charlemagne, à savoir 10,29€/h si la salle est chauffée et 7,95€/h si la salle est non chauffée.

Cette proposition s'inscrit dans le cadre de la politique sportive actuelle qui vise à accompagner les associations et à optimiser l'utilisation des équipements sportifs du territoire.

➤ **EQUIPEMENT DE PLEIN AIR**

Travaux d'égagement prévus en 2019

➤ **PISCINE ST CHARLES**

Poursuite du partenariat avec la commune de St Charles la Foret pour permettre le maintien de l'ouverture de la piscine communale sur les mois de Juillet et Aout. La participation financière de la CCPMG est basée 45% du déficit de fonctionnement de l'ouverture de la piscine en Juillet et Août, avec un **plafond annuel de 5 000€**, ceci valant sur la durée du mandat.

### VI-14 PISCINE L'AZURÉO

Ouverture de la piscine le 24/06/2016, le conseil communautaire a décidé de confier la gestion de l'équipement à un délégataire de service public (séance du 25/07/2015) : PRESTALIS

\* Dont 5399€ intéressement 2018

**Coût annuel DSP :**

Dépenses	2018	2019
Coût annuel DSP	347 620,94 €	365 000,00 €
Salaires	50 609,84 €	51 000,00 €
Total dépenses	398 230,78 €	416 000,00 €
Recettes	2018	2019
Redevance DSP *	13 399,00 €	8 000,00 €
Fonds de concours Meslay	101 000,00 €	101 000,00 €
Salaires	50 011,00 €	51 000,00 €
Total Recettes	164 410,00 €	160 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>-233 820,78 €</b>	<b>-256 000,00 €</b>

<b>ACTION : SPORT</b>						
<b>SYNTHESE BUDGETAIRE</b>		<b>BP 2018</b>	<b>BILAN 2018</b>	<b>BUDGET 2019</b>		
Récapitulatif des actions			Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
VI-08	service des sports	-17 169,00 €	-17 299,78 €	34 960,00 €	0,00 €	-34 960,00 €
VI-09	Salle de sports de Meslay A	-57 295,00 €	-55 659,72 €	69 915,00 €	7 025,00 €	-62 890,00 €
VI-10	Salle de sports de Meslay B	-279 089,00 €	-88 983,19 €	1 047 590,00 €	787 629,00 €	-259 961,00 €
VI-11	Salle de sports de Val Du Maine	-73 943,00 €	-65 604,47 €	78 801,00 €	9 982,00 €	-68 819,00 €
VI-12	Salle de Bazougers	0,00 €	-1 563,60 €	1 920 000,00 €	1 920 000,00 €	0,00 €
VI-13	Salle de Judo	-3 285,00 €	-571,68 €	5 341,00 €	2 101,00 €	-3 240,00 €
	Salles de sports communales	-9 290,00 €	-8 968,80 €	14 617,00 €	5 347,00 €	-9 270,00 €
	Structures Artificielles d'Escalade	-2 169,00 €	-1 685,42 €	2 500,00 €	0,00 €	-2 500,00 €
	Equipements de plein air	-6 191,00 €	-5 785,00 €	6 195,00 €	0,00 €	-6 195,00 €
	Piscine St Charles	-5 000,00 €	-5 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €	-5 000,00 €
VI-14	Piscine Azuréo (1)	-225 956,00 €	-154 400,28 €	516 061,61 €	172 652,00 €	-343 409,61 €
<b>Total Sport</b>		<b>-679 387,00 €</b>	<b>-405 521,94 €</b>	<b>3 700 980,61 €</b>	<b>2 904 736,00 €</b>	<b>-796 244,61 €</b>

(1) Subvention 215 000€ de la région en 2018, 0€ en 2019

Synthèse Enfance  
Jeunesse - Sport



### BUDGET CONSACRE AUX ACTIONS

<b>Fonctionnement + investissement</b>						
<b>SYNTHESE BUDGETAIRE</b>		<b>BILAN 2018</b>	<b>BUDGET 2019</b>			
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG	
VI-01/02	PEI - Coordination (1)	-5 964,71 €	58 435,00 €	30 754,00 €	-27 681,00 €	
VI-03	Relais Assistantes Maternelles (2)	-2 536,84 €	35 521,00 €	27 422,00 €	-8 099,00 €	
VI-04	Enfance	-3 037,81 €	4 000,00 €	3 164,00 €	-836,00 €	
VI-05	Jeunesse	-41 638,53 €	87 110,00 €	35 889,00 €	-51 221,00 €	
VI-06	Ecoles et collèges	-113 191,67 €	157 010,00 €	34 687,00 €	-122 323,00 €	
VI-07	Informatisation	0,00 €	61 925,00 €	53 797,00 €	-8 128,00 €	
VI-08	service des sports (3)	-17 299,78 €	34 960,00 €	0,00 €	-34 960,00 €	
VI-09	Salle de sports de Meslay A	-55 659,72 €	69 915,00 €	7 025,00 €	-62 890,00 €	
VI-10	Salle de sports de Meslay B	-88 983,19 €	1 047 590,00 €	787 629,00 €	-259 961,00 €	
VI-11	Salle de sports de Val Du Maine	-65 604,47 €	78 801,00 €	9 982,00 €	-68 819,00 €	
VI-12	Salle de Bazougers	-1 563,60 €	1 920 000,00 €	1 920 000,00 €	0,00 €	
VI-13	Salle de Judo	-571,68 €	5 341,00 €	2 101,00 €	-3 240,00 €	
	Salles de sports communales	-8 968,80 €	14 617,00 €	5 347,00 €	-9 270,00 €	
	Structures Artificielles d'Escalade	-1 685,42 €	2 500,00 €	0,00 €	-2 500,00 €	
	Equipements de plein air	-5 785,00 €	6 195,00 €	0,00 €	-6 195,00 €	
	Piscine St Charles	-5 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €	-5 000,00 €	
VI-14	Piscine Azuréo	-154 400,28 €	516 061,61 €	172 652,00 €	-343 409,61 €	

(1) Achat du Minibus + salaire coordinateur année complète + recettes CAF et minibus estimées à la baisse

(2) 2018 2 mois de salaire en moins (Congé maternité non remplacé juillet aout)

(3) Renouvellement matériel gymnastique (remise aux normes)

Synthèse Enfance  
Jeunesse - Sport



## RÉSULTATS NETS DES ACTIONS

(FONCTIONNEMENT+ remboursement du capital des emprunts)

<b>SYNTHESE BUDGETAIRE</b>		<b>BILAN 2018</b>	<b>BUDGET 2019</b>		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
VI-01/02	PEI - Coordination	-5 334,15 €	43 220,00 €	22 000,00 €	-21 220,00 €
VI-03	Relais Assistantes Maternelles	-515,84 €	31 928,00 €	25 038,00 €	-6 890,00 €
VI-04	Enfance	41,01 €	3 000,00 €	2 600,00 €	-400,00 €
VI-05	Jeunesse	-41 638,53 €	86 110,00 €	35 725,00 €	-50 385,00 €
VI-06	Ecoles et collèges	-112 059,17 €	130 860,00 €	10 000,00 €	-120 860,00 €
VI-07	Informatisation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
VI-08	service des sports	-17 299,78 €	34 960,00 €	0,00 €	-34 960,00 €
VI-09	Salle de sports de Meslay A	-54 327,31 €	63 710,00 €	5 000,00 €	-58 710,00 €
VI-10	Salle de sports de Meslay B	-6 928,56 €	5 690,00 €	0,00 €	-5 690,00 €
VI-11	Salle de sports de Val Du Maine	-65 604,47 €	75 073,00 €	7 090,00 €	-67 983,00 €
VI-12	Salle de Bazougers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
VI-13	Salle de Judo	-571,68 €	4 940,00 €	1 700,00 €	-3 240,00 €
	Salles de sports communales	-8 968,80 €	9 270,00 €	0,00 €	-9 270,00 €
	Structures Artificielles d'Escalade	-1 184,42 €	2 500,00 €	0,00 €	-2 500,00 €
	Equipements de plein air	-5 785,00 €	6 195,00 €	0,00 €	-6 195,00 €
	Piscine St Charles	-5 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €	-5 000,00 €
VI-14	Piscine Azuréo	-293 295,89 €	482 810,00 €	167 011,00 €	-315 799,00 €
<b>Total Actions service Enfance Jeunesse</b>		<b>-618 472,59 €</b>	<b>985 266,00 €</b>	<b>276 164,00 €</b>	<b>-709 102,00 €</b>

Synthèse Enfance  
Jeunesse - Sport



### AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

- Jérôme Landelle pose la question de la pose de panneaux photovoltaïques sur la salle de sports de Bazougers.
- Le Président rappelle que le principe d'en étudier la faisabilité a été validé et une étude a été confiée à MayENR. Cette partie photovoltaïque sera entièrement prise en charge par la CCPMG. Il rappelle que volontairement cette étude avait été déconnectée de l'étude confiée au cabinet A3DSS chargé de la partie besoins « sportifs ».
- David Ferran fait savoir qu'il souhaite intégrer le comité de pilotage chargé du suivi du dossier.
- Michel Foucher pose la même question pour la salle de sports située à Meslay du Maine et faisant l'objet d'une réhabilitation.
- Le Président répond que l'exposition de la salle n'est pas adaptée et de plus, la charpente conservée n'est pas adaptée pour recevoir une charge supplémentaire.

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité ;**

### RAPPORT VI – 01 PROJET EDUCATIF INTERCOMMUNAL

- Valide le présent rapport.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT VI – 02 COORDINATION

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Valide l'achat en investissement d'un mini-bus.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT VI – 03 RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT VI – 04 ENFANCE

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Valide l'investissement lié à l'achat de matériel (cirque).
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT VI – 05 JEUNESSE ET INFORMATION JEUNESSE

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Valide l'enveloppe d'aide aux projets de jeunes de 1500€
- Valide les tarifs d'animations proposés à savoir :

TARIF 2019				
		Tranche 1 QF<800	Tranche 2 QF 800<QF<1200	Tranche 3 QF>1201
Adhésion	A	1 €		
Activité Azuréo	B	1 €		
Animation + transport	C	2 €		
Participation Activité	D	1 €	2 €	3 €
Activité payante	E	2 €	3 €	4 €
Soirée / Animation	F	5 €	6 €	7 €
Activité avec intervenant	G	8 €	9 €	10 €
Sortie	H	11 €	12 €	13 €
Sortie + transport	I	15 €	17 €	19 €
Parc à thème	J	22 €	24 €	26 €
Séjour Automne	K	90 €	95 €	105 €
Kokoh-lanta	L	35 €	40 €	45 €
Séjour Tarif/ JOUR	M	24 €	27 €	30 €

- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT VI – 06 ECOLES ET COLLEGES

- Valide le rapport et les inscriptions budgétaires proposées
- Autorise le présent ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT VI – 07 INFORMATION DES SERVICES

- Valide le rapport et les inscriptions budgétaires proposées
- Autorise le présent ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT VI – 08 SERVICES DES SPORTS ET ASSOCIATIONS SPORTIVES

- Valide le rapport et les inscriptions budgétaires proposées ;
- Valide l'enveloppe d'aide à la formation des bénévoles de 2 000€
- Valide la répartition de l'enveloppe d'aides aux financements du Conseil Départemental sur les équipements sportifs.
- Autorise le présent ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT VI – 09 SALLE DE SPORTS DE MESLAY DU MAINE (A)

- Valide le rapport et les inscriptions budgétaires proposées
- Valide l'avenant à la convention d'utilisation des équipements sportifs proposés par le Conseil Départemental de la Mayenne, tarifs et modalités de transmission des tableaux horaires.
- Autorise le présent ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT VI – 10 SALLE DE SPORTS DE MESLAY DU MAINE (B)

- Valide le rapport et les inscriptions budgétaires proposées
- Autorise le présent ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT VI – 11 SALLE DE SPORTS DE VAL DU MAINE

- Valide le rapport et les inscriptions budgétaires proposées
- Autorise le présent ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT VI – 12 SALLE DE SPORTS DE BAZOUGERS

- Valide le rapport et les inscriptions budgétaires proposées
- Autorise le Président ou le Vice-président à déposer une demande de subvention CNDS.
- Autorise le présent ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT VI – 13 EQUIPEMENTS SPORTIFS

- Valide le rapport et les inscriptions budgétaires proposées
- Valide la proposition de convention pour les salles de sports de Villiers Charlemange et Bouère.
- Autorise le présent ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

#### RAPPORT VI – 14 CENTRE AQUATIQUE L'AZUREO

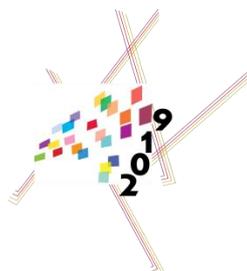
- Valide le rapport et les inscriptions budgétaires proposées
- Autorise le présent ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

## **Dossier N°4 – Rapport budgétaire 2019 ; Culture**

Rapporteur, Jacques Sabin, Vice-président en charge de la commission culture de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, présente la synthèse des rapports budgétaires 2019 de la commission culture, les rapports budgétaires ayant été transmis aux membres du Conseil Communautaire.

## SYNTHÈSE des rapports budgétaires

### III-CULTURE



Responsable : Jacques SABIN

Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez

#### I – ACTION 1 : DIFFUSION DU SPECTACLE VIVANT

##### A - Ambition du programme

#### **Contribuer au rayonnement culturel du territoire**

##### B - Objectifs 2019

- Écrire le projet culturel de territoire qui se traduit par une cohérence des différentes interventions pour la culture définie par l'EPCI (saison, lecture publique et enseignement artistique).
- Mettre en place une 1<sup>ère</sup> saison culturelle de septembre 2019 à juin 2020.

##### C - Mise en œuvre

###### *C1- Moyens*

- 60 % ETP en programmation et médiation culturelle suite au projet de prise de compétence culture et à la mutualisation avec le service culturel de la ville de Meslay du Maine,
- Adéquation du budget alloué à la programmation culturelle au regard de cette ambition,
- Communication : une nouvelle plaquette spécifiquement dédiée aux actions culturelles couvrira la période de septembre 2019 à juin 2020,
- Définition d'une politique tarifaire qui sera présentée au printemps 2019 (y compris pour les animations lecture).



#### I – ACTION 1 : DIFFUSION DU SPECTACLE VIVANT

##### C - Mise en œuvre (suite)

###### *C2- Conventions*

- Conventonnement avec le Conseil Départemental,
- Conventonnement avec les mairies pour l'utilisation des salles,
- Soutien financier, administratif, logistique et humain au Festival Ateliers Jazz de Meslay-Grez.

###### *C3- Productions*

- Organisation de 2 projections de plein air en partenariat avec l'association départemental « Atmosphères 53 »,
- Mise en place d'une saison culturelle de territoire de septembre à juin (environ 5 à 6 dates),
- Animations lecture inscrites dans la saison culturelle de territoire,

## I – ACTION 1 : DIFFUSION DU SPECTACLE VIVANT

### C - Moyens mis en œuvre (suite)

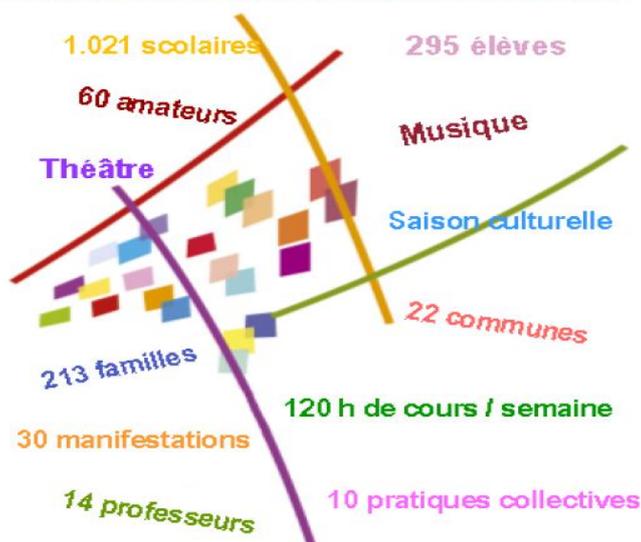
C4 - Soutien aux associations culturelles :

- Festival des Ateliers Jazz du Pays de Meslay Grez,
- Pause en 2019 pour le Festival « ça Grézille », **volonté de marquer le 10<sup>ème</sup> anniversaire en 2020,**
- **Une demande de la part de l'Association « Linière(s) » pour l'organisation de l'opéra de plein air en juillet 2019.**

### D - Budget consacré à l'action 1

SYNTHESE BUDGETAIRE		BP 2018	BILAN 2018	Budget 2019		
Récapitulatif des actions		Charges CCPMG		Dépenses	Recettes	Charges CCPMG
III - 04	Saison culturelle de territoire	-25 749,00 €	-24 249,93 €	49 760,00 €	11 219,00 €	-38 541,00 €
III-05	Communication culturelle	-7 246,00 €	-4 433,11 €	7 217,00 €	41,00 €	-7 176,00 €
III-06	Festival Ateliers Jazz	-52 791,00 €	-53 723,51 €	56 065,48 €	2 400,00 €	-53 665,48 €
III-09	Soutien aux associations culturelles	-5 000,00 €	-5 000,00 €	4 000,00 €	0,00 €	-4 000,00 €
Total de l'action "diffusion du spectacle vivant"		-90 786,00 €	-87 406,55 €	117 042,48 €	13 660,00 €	-103 382,48 €

## II - ACTION 2 : DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES AMATEURS



### A - Ambition du programme

- Encourager et accompagner les pratiques amateurs, multiplier les partenariats.

### B - Objectifs 2019

- Contribuer à la diffusion et à l'ouverture culturelle à destination d'un jeune public :
  - Vers les arts visuels, par le biais du dispositif Ciné-enfants d'Atmosphères 53,
  - Vers la danse par le biais des interventions danse en milieu scolaire,
- Pérenniser les partenariats de l'école de musique avec le milieu scolaire,
- Dispenser un enseignement artistique spécialisé pour former des musiciens et comédiens amateurs de haut niveau et susciter des vocations,
- Mise à disposition de compétences professionnelles à destination du monde amateur (harmonies, troupes de théâtre amateur),
- Accompagner des projets à vocation départementale,

### C – Mise en œuvre

#### C1 - Les lieux d'enseignements

- 2 sites / Meslay du Maine et Chémeré le Roi (orgue),

#### C2 – Les Moyens

- Une équipe administrative et pédagogique,
  - Chargée de l'écriture d'un projet d'établissement,
  - Et de la mise en œuvre d'un Travail transversal avec la saison et le réseau de lecture,

#### C3 – Une territorialité des actions

- Organisation d'une comédie musicale (23 et 24 mai 2019) dans le cadre des interventions musique en milieu scolaire qui nécessite la signature d'une convention financière avec l'école Sainte Marie de Villiers-Charlemagne,
- Collaboration avec Mayenne Culture pour les interventions danse,
- Collaboration avec Atmosphères 53 pour le dispositif « Ciné-enfants »,

### C – Mise en œuvre (suite)

#### C4 – Les partenariats

Soutien à l'association de parents d'élèves « La Note Bleue » par le biais d'une subvention, Convention avec l'association meslinoise « Harmonie Sainte Cécile » (orchestre de second cycle de l'Ecole de musique).

#### C5 – Politique tarifaire en fonction du quotient familial

Pour rappel les tranches 2018-2019 ::

- Tranche 1 : QF < 599€,
- Tranche 2 : 600 < QF < 1199€,
- Tranche 3 : QF > 1200 €

**Proposition d'une Nouvelle grille tarifaire avec création d'une tranche supplémentaire pour –Être au plus proche de la strate du public de l'école de musique, –Maintenir le niveau actuel des recettes.**

- Tranche 1 : QF < 599€ = Tarifs identiques à ceux de 2018-2019
- Tranche 2 : QF ≥ 600 € et ≤ 1000 € = Tarifs identiques à ceux de 2018-2019
- Tranche 3 : QF ≥ 1001 et ≤ 1200 € = Tarifs tranche 2 de 2018-2019 + 2%
- Tranche 4 : QF > 1.201 € = Tarifs tranches 3 de 2018-2019 + 2%



### C – Mise en œuvre (suite)

Tarifs communes et Communauté de communes				
Disciplines	Tarifs 2019/2020			
	T1	T2	T3	T4
<del> </del>				
Eveil Musical et théâtral	126,00 €	131,40 €	134,10 €	142,20 €
Formation musicale et théâtrale (1)	159,00 €	167,10 €	170,70 €	178,80 €
Formation instrumentale	202,20 €	212,70 €	217,20 €	227,70 €
Instrument adulte seul.	261,60 €	275,40 €	281,10 €	294,60 €
Chorale adulte	135,90 €	142,80 €	145,80 €	153,00 €
Autres pratiques collectives (2)	93,00 €	97,20 €	99,30 €	104,70 €
Location d'instrument.	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €
<del> </del>	TARIFS DIVISIBLES PAR 3 ET PAR 10			

Pour les élèves déjà inscrits et venant de l'extérieur du réseau sud Mayenne				
Disciplines	Tarifs 2019/2020			
	T1	T2	T3	T4
Eveil musical et théâtral	182,70 €	192,00 €	195,90 €	205,80 €
Formation musicale et théâtrale(1)	231,60 €	243,60 €	248,60 €	260,70 €
Formation instrumentale	294,60 €	309,00 €	315,30 €	331,50 €
Instrument adulte seul.	387,60 €	407,10 €	415,50 €	436,20 €
Chorale adulte	149,10 €	156,60 €	159,90 €	167,70 €
Autres pratiques collectives (2)	132,90 €	139,50 €	142,50 €	148,80 €
Location d'instrument.	96,50 €	96,50 €	96,50 €	96,50 €

Synthèse Culture

TARIFS DIVISIBLES PAR 3 ET PAR 10

#### D - Budget consacré

SYNTHESE BUDGETAIRE		BP 2018	BILAN 2018	BUDGET 2019		
Récapitulatif des actions		Charges CCPMG	Charges CCPMG	Dépenses	Recettes	Charges CCPMG
III-07	Atmosphères 53	-4 400,00 €	-3 539,00 €	4 400,00 €	0,00 €	-4 400,00 €
III-08	Mayenne Culture	-2 954,66 €	-2 904,66 €	2 072,35 €	0,00 €	-2 072,35 €
III-10 - III 12	Ecole de Musique	-239 141,00 €	-235 766,65 €	360 057,00 €	107 428,50 €	-252 628,50 €
III-11	Les actions	-6 627,00 €	-5 999,04 €	17 400,00 €	10 397,80 €	-7 002,20 €
III-13	La Note Bleue	-1 350,00 €	-1 350,00 €	1 350,00 €	0,00 €	-1 350,00 €
III-14	Les Harmonies	-1 910,00 €	-1 907,52 €	1 910,00 €	0,00 €	-1 910,00 €
Total de l'action "developpement des pratiques amateurs"		-256 382,66 €	-251 466,87 €	387 189,35 €	117 826,30 €	-269 363,05 €

#### ACTION 3 : LECTURE PUBLIQUE

##### A - Ambition du programme

- Développer la lecture publique en soutenant les bibliothèques et en aidant à leur bon fonctionnement.

##### B - Objectifs pour 2019

- Renforcer la professionnalisation des bénévoles dans les bibliothèques
- Assurer le bon fonctionnement des 2 médiathèques tête de réseau, du réseau de lecture du territoire et travailler à leur développement,
- Coordonner le réseau des bibliothèques.

**ACTION 3 : LECTURE PUBLIQUE**



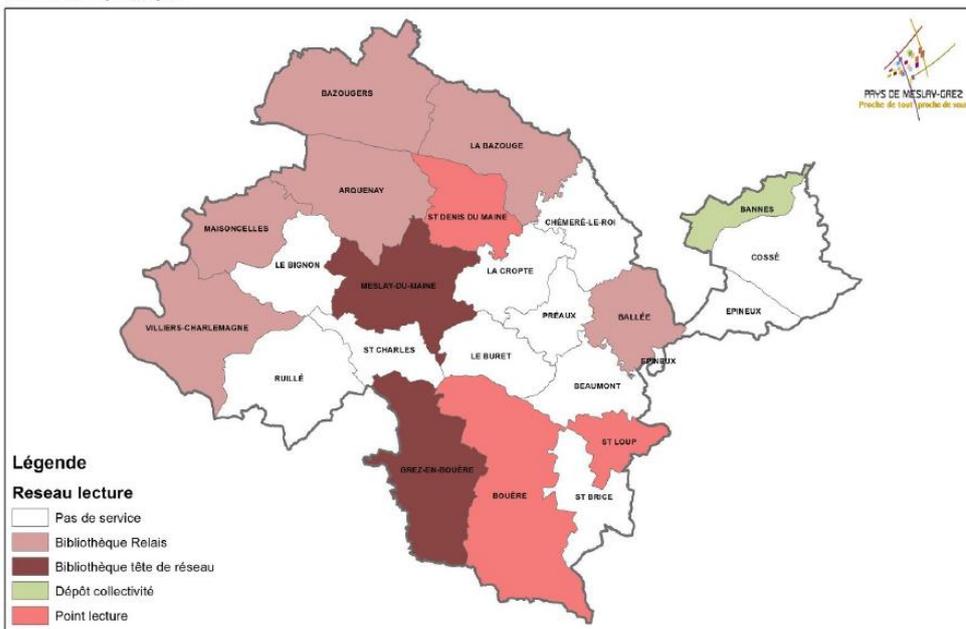
**C- Moyens mis en œuvre**

- 2 Bibliothèques tête de réseau (BTR – Grez en Bouère et Meslay du Maine) ouvertes respectivement 14 et 22 heures par semaine,
- 6 Bibliothèques relais (BR),
- 2 Points lecture (PL),
- 1 Dépôt collectivité et plus de 140 bénévoles,
- De nombreuses actions culturelles,
- **Travail transversal avec la saison culturelle et le pôle enseignement artistique,**

**△ Proposition de travaux à réaliser sur le toit de la médiathèque de Meslay du Maine suite à des infiltrations.**



La lecture publique



Légende

- Reseau lecture**
- Pas de service
  - Bibliothèque Relais
  - Bibliothèque tête de réseau
  - Dépôt collectivité
  - Point lecture

Service SIG, Pôle intercommunal

Date: 08/03/2016

**D-Budget consacré**

SYNTHESE BUDGETAIRE		BP 2018	BILAN 2018	BUDGET 2019		
Récapitulatif des actions		Charges CCPMG	Charges CCPMG	Dépenses	Recettes	Charges CCPMG
III-01	Médiathèque de Grez-en-Bouère	-41 297,00 €	-39 218,29 €	45 315,00 €	3 914,00 €	-41 401,00 €
III-02	Médiathèque de Meslay du Maine	-99 107,00 €	-92 590,73 €	181 176,00 €	36 075,00 €	-145 101,00 €
III-03	Réseau de lecture	-24 059,40 €	-18 788,96 €	59 593,00 €	40 446,60 €	-19 146,40 €
<b>Total de l'action "lecture publique"</b>		<b>-164 463,40 €</b>	<b>-150 597,98 €</b>	<b>286 084,00 €</b>	<b>80 435,60 €</b>	<b>-205 648,40 €</b>

**RÉSULTATS NETS DES ACTIONS**  
(FONCTIONNEMENT+ remboursement du capital des emprunts)

Synthèse budgétaire		BP 2018	Réalisé 2018	BP 2019
Récapitulatif des actions				
III-01	Médiathèque de Grez-en-Bouère	-41 115,00 €	-39 069,45 €	-41 221,00 €
III-02	Médiathèque de Meslay du Maine	-97 568,00 €	-91 693,98 €	-94 154,00 €
III-03	Réseau de lecture	-21 359,40 €	-18 788,96 €	-16 446,40 €
III-04	Saison culturelle de territoire	-25 749,00 €	-24 249,93 €	-38 541,00 €
III-05	Communication culturelle	-7 070,00 €	-4 284,27 €	-6 970,00 €
III-06	Festival Ateliers Jazz	-52 791,00 €	-53 723,51 €	-53 665,48 €
III-07	Atmosphères 53	-4 400,00 €	-3 539,00 €	-4 400,00 €
III-08	Mayenne Culture	-2 954,66 €	-2 904,66 €	-2 072,35 €
III-09	Soutien aux associations culturelles	-5 000,00 €	-5 000,00 €	-4 000,00 €
III-10 - 11 - 12	Ecole de Musique + actions	-237 806,00 €	-238 862,41 €	-251 421,70 €
III-13	La Note Bleue	-1 350,00 €	-1 350,00 €	-1 350,00 €
III-14	Les Harmonies	-1 910,00 €	-1 907,52 €	-1 910,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>-499 073,06 €</b>	<b>-485 373,69 €</b>	<b>-516 151,93 €</b>

**BUDGET CONSACRE AUX ACTIONS**  
(fonctionnement + investissement)

Synthèse budgétaire		BP 2018	BILAN 2018	BUDGET 2019		
Récapitulatif des actions		Charges CCPMG		Dépenses	Recettes	Charges CCPMG
III-01	Médiathèque de Grez-en-Bouère	-41 297,00 €	-39 218,29 €	45 315,00 €	3 914,00 €	-41 401,00 €
III-02	Médiathèque de Meslay du Maine	-99 107,00 €	-92 590,73 €	181 176,00 €	36 075,00 €	-145 101,00 €
III-03	Réseau de lecture	-24 059,40 €	-18 788,96 €	59 593,00 €	40 446,60 €	-19 146,40 €
III-04	Saison culturelle de territoire	-25 749,00 €	-24 249,93 €	49 760,00 €	11 219,00 €	-38 541,00 €
III-05	Communication culturelle	-7 246,00 €	-4 433,11 €	7 217,00 €	41,00 €	-7 176,00 €
III-06	Festival Ateliers Jazz	-52 791,00 €	-53 723,51 €	56 065,48 €	2 400,00 €	-53 665,48 €
III-07	Atmosphères 53	-4 400,00 €	-3 539,00 €	4 400,00 €	0,00 €	-4 400,00 €
III-08	Mayenne Culture	-2 954,66 €	-2 904,66 €	2 072,35 €	0,00 €	-2 072,35 €
III-09	Soutien aux associations culturelles	-5 000,00 €	-5 000,00 €	4 000,00 €	0,00 €	-4 000,00 €
III-10 - 11 - 12	Ecole de Musique + actions	-245 768,00 €	-241 765,69 €	377 457,00 €	117 826,30 €	-259 630,70 €
III-13	La Note Bleue	-1 350,00 €	-1 350,00 €	1 350,00 €	0,00 €	-1 350,00 €
III-14	Les Harmonies	-1 910,00 €	-1 907,52 €	1 910,00 €	0,00 €	-1 910,00 €
<b>Total du service Culturel</b>		<b>-511 632,06 €</b>	<b>-489 471,40 €</b>	<b>790 315,83 €</b>	<b>211 921,90 €</b>	<b>-578 393,93 €</b>

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

- Franck Legeay rappelle que la commune de La Bazouge de Chémeré reçoit le festival « Planète en fête » et qu'il avait sollicité un RDV avec le Vice-Président en charge du Développement durable et ce dernier a annulé le RDV et n'a toujours pas proposé un autre créneau.
- Le président propose de le recevoir pour échanger sur le sujet- RDV est pris pour le vendredi 22 mars.

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité ;**

**RAPPORT III - 01 MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE DE GREZ EN BOUERE**

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

**RAPPORT III - 02 MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE DE MESLAY DU MAINE**

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

**RAPPORT III - 03 RESEAU DE LECTURE**

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer les conventions relatives à certaines actions (projet numérique avec le Conseil Départemental de la Mayenne, Lecture plaisir...)
- Autorise la vente de livre.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer la convention de partenariat avec le Conseil Départemental de la Mayenne.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

#### RAPPORT III - 04 SAISON CULTURELLE DE TERRITOIRE

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Valide la convention de partenariat pour l'accueils des spectacles de la saison culturelle du Pays de Meslay-Grez.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer les conventions relatives aux actions culturelles.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer la convention à intervenir avec le Conseil Départemental de la Mayenne.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT III - 05 COMMUNICATION CULTURELLE

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT III - 06 FESTIVAL ATELIERS JAZZ

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer la convention de partenariat et tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT III - 07 ATMOSPHERES 53

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT III - 08 MAYENNE CULTURE

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT III - 09 SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT III - 10 – 11 – 12 ECOLE DE MUSIQUE

- Valide le présent rapport moral présenté,
- Valide l'ensemble du programme d'actions présenté,
- Autorise le versement d'indemnités aux professeurs jouant dans le cadre de la comédie musicale « dans le grenier de Jules ».  
Valide la convention financière pour la comédie musicale « dans le grenier de Jules » en partenariat avec l'association des parents d'élèves de l'école Sainte Marie de Villiers-Charlemagne représentée par son Président Monsieur Fouilleul.
- Valide les tarifs pour l'année scolaire 2019-2020 comme ci-dessous indiqués :

Disciplines	Tarifs 2019/2020			
	T1	T2	T3	T4
Eveil Musical et théâtral	126,00 €	131,40 €	134,10 €	142,20 €
Formation musicale et théâtrale(1)	159,00 €	167,10 €	170,70 €	178,80 €
Formation instrumentale	202,20 €	212,70 €	217,20 €	227,70 €
Instrument adulte seul.	261,60 €	275,40 €	281,10 €	294,60 €
Chorale adulte	135,90 €	142,80 €	145,80 €	153,00 €
Autres pratiques collectives (2)	93,00 €	97,20 €	99,30 €	104,70 €
Location d'instrument.	65,00 €	65,00 €	65,00 €	65,00 €
TARIFS DIVISIBLES PAR 3 ET PAR 10				
<b>Pour les élèves déjà inscrits et venant de l'extérieur du réseau sud Mayenne</b>				
Disciplines	Tarifs 2019/2020			
	T1	T2	T3	T4
Eveil musical et théâtral	182,70 €	192,00 €	195,90 €	205,80 €
Formation musicale et théâtrale(1)	231,60 €	243,60 €	248,60 €	260,70 €
Formation instrumentale	294,60 €	309,00 €	315,30 €	331,50 €
Instrument adulte seul.	387,60 €	407,10 €	415,50 €	436,20 €
Chorale adulte	149,10 €	156,60 €	159,90 €	167,70 €
Autres pratiques collectives (2)	132,90 €	139,50 €	142,50 €	148,80 €
Location d'instrument.	96,50 €	96,50 €	96,50 €	96,50 €
TARIFS DIVISIBLES PAR 3 ET PAR 10				

- Valide la modification des tranches de quotient familial et la création d'une 4<sup>ème</sup> tranche afin d'être au plus proche de la configuration des élèves tout en maintenant le niveau actuel des recettes.
- Valide la tarification des élèves adultes (+ de 18 ans) en rapport avec leur quotient familial,
- Valide le fait d'appliquer la réduction de 10% sur le tarif de formation musicale ou théâtrale ou d'éveil musical dès l'inscription d'un deuxième membre d'une même famille (adulte compris).
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer la convention à intervenir avec le Conseil Départemental de la Mayenne et les conventions relatives aux diverses actions (théâtre, festival ateliers jazz, prêt de matériel).
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

#### RAPPORT III - 13 ASSOCIATION LA NOTE BLEUE

- Valide le versement d'une subvention de 1 350€
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT III - 14 LES HARMONIES

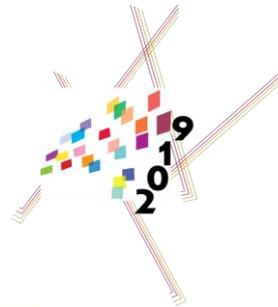
- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

**Dossier N°5 – Rapport budgétaire 2019 ;  
Affaires Sociales**

Rapporteur, Christian Boulay, Vice-président en charge de la commission Affaires Sociales de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, présente la synthèse des rapports budgétaires 2019 de la commission Affaires Sociales, les rapports budgétaires ayant été transmis aux membres du Conseil Communautaire.

## SYNTHÈSE des rapports budgétaires

### VII - AFFAIRES SOCIALES



Responsable : Christian  
BOULAY

Communauté de communes du Pays de Meslay-  
GreZ

#### 2 Actions :

##### - SOUTIEN AUX PUBLICS EN DIFFICULTÉS

*Elaborer et coordonner toute politique tendant à répondre aux besoins des populations*

##### - SERVICES A LA POPULATION

*Mise en œuvre d'actions d'informations, de conseils, de soutiens, améliorant la qualité de vie de ses habitants et favorisant le développement durable de son territoire*

##### En gestion directe :

- Création et soutien de la maison de services au public (MSAP)
- Les études et actions visant à favoriser le maintien, le développement des services de santé et l'installation des professionnels de santé (médicaux et paramédicaux), notamment par la création d'un pôle santé composé d'une ou plusieurs antennes.
- Gestion des équipements administratifs, médico-sociaux éducatifs d'intérêt communautaire :  
« L'espace La Forge » intercommunal à Grez en Bouère.
- Soutien financier aux associations qui en font la demande et après étude des dossiers

##### Gestion confiée au CIAS Meslay-Grez :

- La gestion de l'aide alimentaire en liaison avec la Banque Alimentaire de la Mayenne
- L'instruction du micro crédit social
- La coordination des acteurs locaux et les institutions publiques et privées (CCAS, conseil départemental, ...) et l'analyse des besoins sociaux
- La gestion du service SSIAD (Services de Soins Infirmiers A Domicile)
- La gestion du service MARPA (Prise de compétences prévue au 1<sup>er</sup> mai 2019)

Synthèse 

**Rapport VII-01**  
**les pôles santé Grez en Bouère, Meslay du Maine et Villiers Charlemagne**

**Objectifs pour 2019**

Contribuer au maintien d'une offre de soins de qualité, accessible à tous et adaptée aux besoins de chacun.

**Enjeux et nouveautés 2019**

La communauté de communes va continuer à accompagner les professionnels de santé en répondant à leurs besoins immobiliers et ainsi faciliter l'installation de nouveaux professionnels :

- Réorganisation du pôle santé à Grez en Bouère
- Projet d'extension du pôle santé de Meslay-du-Maine
- Projet de création à Villiers-Charlemagne

**Budget consacré**

Rapport VII -1	PÔLES SANTÉS	Bilan 2018	Budget 2019		Résultats CCPMG
			Dépenses	Recettes	
	Fonctionnement	58 292,81 €	80 135,00 €	148 026,00 €	67 891,00 €
	Investissement	- 28 992,76 €	1 460 621,00 €	1 211 192,00 €	- 249 429,00 €
		29 300,05 €	1 540 756,00 €	1 359 218,00 €	- 181 538,00 €

**Rapport VII-02**  
**LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC**

**Objectifs pour 2019**

Délivrer une offre de services de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics

**Enjeux et nouveautés 2019**

La MSAP va continuer à développer des partenariats pour adapter l'offre de services aux besoins du territoire. De nouvelles conventions seront à signer avec la FEPEM (fédération des particuliers-employeurs), la CAF et l'ensemble des partenaires dans le cadre d'un renouvellement de la convention cadre nationale « MSAP ».



**Budget consacré**

Rapport VII -4	Maison de services aux publics	Bilan 2018	Budget 2019		Résultats CCPMG
			Dépenses	Recettes	
	Fonctionnement	- 49 988,55 €	86 556,00 €	32 100,00 €	- 54 456,00 €
	Investissement	- 338,64 €	305,00 €	50,00 €	- 255,00 €
		- 50 327,19 €	86 861,00 €	32 150,00 €	- 54 711,00 €

**Rapport VII-03**  
**Le centre administratif de Grez en Bouère**

**Objectifs pour 2019**

Héberger l'antenne solidarité, jardin fleuri et l'ADMR de Grez en Bouère

**Enjeux et nouveautés 2019**

Pour conforter le siège de la zone d'action médico sociale de Grez-en-Bouère, des aménagements et des travaux d'entretien du bâtiment vont commencer en mars 2019.

**Budget consacré**

Rapport VII -3	Centre administratif Grez en Bouère	Bilan 2018	Budget 2019		Résultats CCPMG
			Dépenses	Recettes	
	Fonctionnement	27 729,25 €	26 290,00 €	51 495,00 €	25 205,00 €
	Investissement	- 84,00 €	86 416,00 €	14 189,00 €	- 72 227,00 €
		27 645,25 €	112 706,00 €	65 684,00 €	- 47 022,00 €

**Soutien financier aux associations qui en font la demande et après étude du dossier**

**Rapport VII-04**

**L'aide à domicile en milieu rural (ADMR)**

Les membres de la commission proposent de valider la subvention annuelle de 32 638 € (subvention identique à 2018)

**Rapport VII-05**

**La mission locale 53 (ML 53)**

La commission propose de valider la subvention annuelle de 8 549 € et de valider les écritures budgétaires.

**Rapport VII-06**

**Le centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)**

La commission propose de fixer la subvention à 500 € pour 2018 € (subvention identique à 2018)

**Rapport VII-07**

**L'association Jardin Fleuri (EDI)**

La commission souhaite revaloriser la subvention de fonctionnement de 2 600 € à 4 500 € (en plus de la compensation du loyer de l'annexe du pôle santé)

**Soutien financier aux associations qui en font la demande et après étude du dossier**

		Bilan 2018	Budget 2019		
			Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapport VII - 04	<b>ADMR</b>	- 32 638,00 €	32 638,00 €		- 32 638,00 €
Rapport VII - 05	<b>MISSION LOCALE 53</b>	- 9 127,44 €	8 649,00 €		- 8 649,00 €
Rapport VII - 06	<b>CIDFF</b>	- 500,00 €	500,00 €		- 500,00 €
Rapport VII - 07	<b>JARDIN FLEURI</b>	- 9 153,68 €	11 175,00 €		- 11 175,00 €
<b>TOTAL</b>		- 51 419,12 €	52 962,00 €	- €	- 52 962,00 €

**Rapport VII-8 CIAS Meslay-Grez**

**Objectifs pour 2019**

Soutenir le fonctionnement du CIAS Meslay-Grez

**Enjeux et nouveautés 2019**

Le CIAS sollicite une subvention d'équilibre principalement à hauteur des besoins pour l'action aide alimentaire, le SSIAD est un budget annexe du CIAS. La subvention sera ajustée en fin d'année en fonction du réalisé

**Budget consacré**

		Bilan 2018 CCPMG	Budget 2019		
			Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapport VII - 8	<b>CIAS</b>	- 13 609,34 €	13 660,00 €		- 13 660,00 €

## Rapport VII-9 Projet de territoire santé personnes âgées

### Objectifs pour 2019

Conduire une réflexion sur l'ensemble des thématiques sociales pour aboutir à un projet de territoire qui définira la politique du Pays de Meslay-Grez en faveur des personnes âgées et de la santé en général.

### Enjeux et nouveautés 2019

Cette étude est nécessaire pour tendre vers la signature d'un contrat local de Santé (CLS). Elle doit permettre de redéfinir la politique de la collectivité en faveur des personnes âgées. Enfin, elle sera très utile pour guider l'action du CIAS qui vient d'être créée.

<b>Budget consacré</b>		Bilan 2018 CCPMG	Budget 2019		
			Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapport VII - 8	projet de territoire social	- €	10 000,00 €		- 10 000,00 €

## Récapitulatif financier Fonctionnement et investissement

		Bilan 2018	Budget 2019		
			Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapport VII - 1	PÔLES SANTÉS	29 300,05 €	1 540 756,00 €	1 359 218,00 €	- 181 538,00 €
Rapport VII - 2	MAISON DE SERVICES AU PUBLIC	- 50 327,19 €	86 861,00 €	32 150,00 €	- 54 711,00 €
Rapport VII - 3	CENTRE ADMINISTRATIF	27 645,25 €	112 706,00 €	65 684,00 €	- 47 022,00 €
Rapport VII - 04	ADMR	- 32 638,00 €	32 638,00 €		- 32 638,00 €
Rapport VII - 05	MISSION LOCALE 53	- 9 127,44 €	8 649,00 €		- 8 649,00 €
Rapport VII - 06	CIDFF	- 500,00 €	500,00 €		- 500,00 €
Rapport VII - 07	JARDIN FLEURI	- 9 153,68 €	11 175,00 €		- 11 175,00 €
Rapport VII - 10	CIAS Meslay-Grez	- 13 609,34 €	13 660,00 €		- 13 660,00 €
Rapport VII - 11	Projet de territoire	- €	10 000,00 €		- 10 000,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>- 58 410,35 €</b>	<b>1 806 945,00 €</b>	<b>1 457 052,00 €</b>	<b>- 349 893,00 €</b>

## Récapitulatif financier Fonctionnement + remboursement de capital d'emprunt

		Bilan 2018	Budget 2019		
			Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapport VII - 1	PÔLES SANTÉS	- 14 307,19 €	152 735,00 €	148 026,00 €	- 4 709,00 €
Rapport VII - 2	MAISON DE SERVICES AU PUBLIC	- 49 988,55 €	86 556,00 €	32 100,00 €	- 54 456,00 €
Rapport VII - 3	CENTRE ADMINISTRATIF	27 729,25 €	26 290,00 €	51 495,00 €	25 205,00 €
Rapport VII - 04	ADMR	- 32 638,00 €	32 638,00 €		- 32 638,00 €
Rapport VII - 05	MISSION LOCALE 53	- 9 127,44 €	8 649,00 €		- 8 649,00 €
Rapport VII - 06	CIDFF	- 500,00 €	500,00 €		- 500,00 €
Rapport VII - 07	JARDIN FLEURI	- 9 153,68 €	11 175,00 €		- 11 175,00 €
Rapport VII - 08	CIAS Meslay-Grez	- 13 609,34 €	13 660,00 €		- 13 660,00 €
Rapport VII - 09	Projet de territoire santé	- €	10 000,00 €		- 10 000,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>- 101 594,95 €</b>	<b>342 203,00 €</b>	<b>231 621,00 €</b>	<b>- 110 582,00 €</b>

### AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

#### RAPPORT VII – 1 POLES DE SANTE GREZ EN BOUERE ET MESLAY DU MAINE

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT VII – 2 LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Valide la prestation d'ateliers informatiques « coup de pouce connexion » pour la MSA
- Valide le renouvellement de la convention FEPEM
- Valide la convention pour le nouvel outil d'accueil à distance CAF

- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

#### RAPPORT VII – 3 CENTRE ADMINISTRATIF DE GREZ EN BOUERE

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT VII – 4 L'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Délègue au Bureau le soin de négocier les termes de la nouvelle convention.
- Valide le montant de la subvention annuelle pour l'année 2019 à 32 638€
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT VII – 5 LA MISSION LOCALE

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Valide le montant de la subvention annuelle pour l'année 2019 à 8 549€
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT VII – 6 CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES CIDFF

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Valide le montant de la subvention annuelle pour l'année 2019 à 500€
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

#### RAPPORT VII – 7 JARDIN FLEURI

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Valide le montant de la subvention annuelle pour l'année 2019 à 4 500€
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

#### RAPPORT VII – 8 CIAS

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

#### RAPPORT VII – 9 PROJET DE TERRITOIRE SANTE PERSONNES AGEES

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

## **Dossier N°6 – Rapport budgétaire 2019 ; Communication**

Rapporteur, Yveline Rapin, Vice-présidente en charge de la commission Communication de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, présente la synthèse des rapports budgétaires 2019 de la commission Communication, les rapports budgétaires ayant été transmis aux membres du Conseil Communautaire.

# SYNTHÈSE des rapports budgétaires

## IX- COMMUNICATION



Responsable : Yveline RAPIN

Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez

### Synthèse budgétaire

#### ACTION : POLITIQUE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

##### **A – Ambition du programme**

- Mettre en œuvre les moyens humains et matériels afin de mener à bien la politique d'information et de communication décidée par les élus.
- Expliquer l'intercommunalité, ses compétences et ses services
- Répandre une image attractive du territoire

##### **B – Objectifs pour 2019**

- Poursuivre les actions de communication et d'information du Pays de Meslay-Grez en direction des administrés.
- Poursuivre la mise en place des moyens modernes de communication et de travail
- Animer la communication numérique du territoire

##### **C – Moyens mis en œuvre**

#### Rapport IX – 01

### LE SERVICE COMMUNICATION

#### ***Moyens humains : 0,84 ETP répartis ainsi :***

- 0,2 ETP : 1 responsable de service qui coordonne le service, planifie les opérations, gère les relations presse et rédige les publications institutionnelles (20%)
- 0,64 ETP : 1 chargé de communication à temps partiel en charge des réalisations graphiques et audiovisuelles, des formations multimédia grand public, de l'animation du site Internet et des réseaux sociaux, et du suivi budgétaire du service (64% sur les 80% du temps partiel).

#### Rapport IX – 02

### CRÉATION GRAPHIQUE ET AUDIOVISUELLE

En 2018, le PC destiné à la création des affiches, brochures et films a été remplacé.

En 2019, proposition d'acquisition de 3 logiciels en vue de remplacer la suite Adobe  
Budget prévisionnel 2019 : 165,00 €

Proposition de réaliser 2 à 3 clips (espace coworking, vélos à assistance électrique...) pour alimenter notre site web et nos réseaux sociaux. Maintien de la réalisation d'un film pour les vœux des communes et d'un clip de promotion du territoire.



## Rapport IX – 03

### ÉDITIONS

#### Nouveautés et changements pour 2019 :

- Création d'une édition « saison culturelle 2019-2020 » reprenant l'ensemble des spectacles professionnels, le fonctionnement de la saison en terme de billetterie etc., et à la marge quelques actions culturelles de qualité. Ce nouveau support sortira fin août, début septembre.

- Suppression de l'agenda « Un automne », au profit d'une communication via le site Internet, la page facebook, les panneaux lumineux de la communauté de communes. Les actions du réseau lecture seront également promues par la newsletter et le site internet de la médiathèque.

- Suppression de l'agenda « Un été » au profit d'une communication via un tiré à part intégré au journal Inter-communal de fin mai reprenant les actions touristiques, les actions jeunesse, et les animations d'été.

Les publications papier, distribuées en boîte aux lettres, seront donc les suivantes:

- Mai : Journal Infos Point Com' #19 + « un été » nouvelle formule
- Juillet : Com2Com : distribution (via les bulletins communaux)
- Août/septembre : Programme de la saison culturelle
- Décembre : Com2Com : distribution (via les bulletins communaux)



## Rapport IX – 04

### ÉVÈNEMENTIEL

La communauté de communes accompagne les évènements à dimension départementale, régionale et nationale qui se déroulent sur son territoire. En 2019, nous sommes sollicités pour les évènements suivants :

- Triathlon de la Base de la Chesnaie (2<sup>ème</sup> édition) le 14 juillet (proposition : 300,00 €)
- Grand National du Trot à Meslay-du-Maine le 4 septembre (proposition : 1 500,00 €) à la société des courses organisatrice de l'évènement.

Il est proposé de prévoir une enveloppe en cas de sollicitation pour d'autres évènements.

Budget prévisionnel 2019 : 5 000,00 €

La communauté de communes accompagne d'autres évènements sous forme d'achats d'encarts publicitaires dans leurs brochures respectives. Pour 2019, il est proposé d'inscrire au budget :

- Festival de la Ruralité (proposition : 300,00 €)
- Championnats de France d'Attelage les 21 et 22 septembre (proposition : 300,00 €)

Il est proposé de prévoir une enveloppe en cas de sollicitation pour d'autres évènements.

Budget prévisionnel 2019 : 1 200,00 €

Nous avons connaissance d'autres évènements programmés en 2019 :

- Trail de l'Erve le 22 juin
- Planète en Fête les 6 et 7 juillet
- ...

En cas de sollicitation durant l'année, il conviendra de décider ou non d'un accompagnement et de l'inscrire dans l'une ou l'autre des enveloppes proposées ci-dessus.

Pour renforcer notre image lors de ces différents évènements, il est proposé l'achat d'une arche gonflable

Budget prévisionnel 2019 : 2 500,00 €

## Rapport IX – 05

### WEB ET NTIC

En 2018, la problématique du fonctionnement du panneau lumineux de Grez en Bouère a été solutionnée et le module « marchés publics » a été intégré sur notre site internet.

En 2019 est programmée :

- La mise à jour complète du site
- La mise en place d'une page spécifique à la saison culturelle
- La formation du chargé de communication et des agents en charge de la saison culturelle au réseau social Instagram

## Rapport IX – 06

### AUTRES ACTIONS

En 2019 est programmé l'habillage du nouveau minibus jeunesse.

Budget prévisionnel 2019 : 500,00 €

SYNTHESE BUDGETAIRE	BILAN 2018	BUDGET 2019		
<b>FONCTIONNEMENT</b>	Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Service Communication	-37 910,80 €	- 38 940,00 €	- €	- 38 940,00 €
Création graphique / audiovisuelle	-180,00 €	- 765,00 €	- €	- 765,00 €
Editions	-2 325,35 €	- 4 400,00 €	- €	- 4 400,00 €
Évènementiel	-5 390,74 €	- 9 300,00 €	- €	- 9 300,00 €
Web et NTIC	-2 247,20 €	- 3 285,00 €	- €	- 3 285,00 €
Autres actions	-950,00 €	- 1 500,00 €	- €	- 1 500,00 €
Dotations amortissements	-9 170,51 €	- 9 520,00 €	- €	- 9 520,00 €
<b>Total pour le service communication</b>	<b>-58 174,60 €</b>	<b>- 67 710,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>- 67 710,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Service Communication	-148,84 €	205,00 €	34,00 €	- 171,00 €
Création graphique / audio	-1 819,00 €	- €	301,00 €	301,00 €
Évènementiel	0,00 €	3 500,00 €	574,00 €	- 2 926,00 €
Web et NTIC	0,00 €	- €	- €	- €
Dotations amortissements	9 170,51 €	- €	9 520,00 €	9 520,00 €
<b>Bilan de fonctionnement</b>	<b>-58 174,60 €</b>	<b>- 67 710,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>- 67 710,00 €</b>
<b>Bilan d'investissement</b>	<b>7 202,67 €</b>	<b>3 705,00 €</b>	<b>10 429,00 €</b>	<b>6 724,00 €</b>
<b>Bilan Global</b>	<b>-50 971,93 €</b>	<b>- 64 005,00 €</b>	<b>10 429,00 €</b>	<b>- 60 986,00 €</b>

### AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

- Franck Legeay demande si les événements communaux peuvent être relayés sur les panneaux lumineux.
- Le Président rappelle que les événements soutenus par la CCPMG sont présents sur tous les panneaux lumineux et mis en ligne par le service communication de la CCPMG. Pour les événements communaux, les communes sont invitées à se rapprocher des communes pôles les plus proches afin de leur demander une parution sur le ou les dits panneaux.

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité ;**

**RAPPORT IX – 01 SERVICE COMMUNICATION**

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou la Vice-présidente à signer tous documents inhérents au présent dossier.

**RAPPORT IX – 02 CREATIONS GRAPHIQUES ET AUDIOVISUELLES**

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou la Vice-présidente à signer tous documents inhérents au présent dossier

**RAPPORT IX – 03 EDITIONS**

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou la Vice-présidente à signer tous documents inhérents au présent dossier

**RAPPORT IX – 04 EVENEMENTIEL**

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Valide le montant de la subvention à la « Société des Courses » pour l'année 2019 à 1 500€.
- Valide le montant de la subvention à « Triathlon de la Base de Loisirs de la Chesnaie » pour l'année 2019 à 300€
- Valide les investissements en matériel événementiel pour la somme de 3 500€
- Autorise le Président ou la Vice-présidente à signer tous documents inhérents au présent dossier

**RAPPORT IX – 05 WEB ET NTIC**

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou la Vice-présidente à signer tous documents inhérents au présent dossier

**RAPPORT IX – 06 AUTRES ACTIONS**

- Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- Autorise le Président ou la Vice-présidente à signer tous documents inhérents au présent dossier

**Fin de la séance à 22 h 10**

**Procès-Verbal du conseil communautaire du 19 mars 2019  
Signature par voie délibérative**

Communes	Nom	Prénom	Emargement
ARQUENAY	Langlois	Gustave	
BAZOUGERS	Rapin	Yveline	
BAZOUGERS	Ferran	David	
BAZOUGERS	Landelle	Jérôme	
BEAUMONT PIED DE BŒUF	Gangnat	Pascal	
BOUERE	Chauveau	Jacky	
COSSE EN CHAMPAGNE	Foucher	Stéphane	
GREZ EN BOUERE	Foucher	Michel	
LA BAZOUGE DE CHEMERE	Legeay	Franck	
LA CROPTÉ	Lambert	Paul	
LE BURET	Catillon	Didier	
MAISONCELLE DU MAINE	Gendron	Didier	
MESLAY DU MAINE	Poulain	Jean-Marc	
MESLAY DU MAINE	Gautier	Huguette	
MESLAY DU MAINE	Bordier	Pierre	
MESLAY DU MAINE	Taunais	Maryse	
MESLAY DU MAINE	Boulay	Christian	
MESLAY DU MAINE	Bruneau	Sylvie	
MESLAY DU MAINE	Brault	Jacques	
MESLAY DU MAINE	Jardin	Elisabeth	
PREAUX	Foucault	Roland	
RUILLE FROID FONDS	Helbert	Marie-Claude	
ST DENIS DU MAINE	Boizard	Bernard	
ST BRICE	MOCHER	Frédéric	
ST CHARLES LA FORET	Abafour	Michel	
St LOUP DU DORAT	Gilbert	Henri	
VAL DU MAINE	Lefloch	Michel	
VILLIERS CHARLEMAGNE	Sabin	Jacques	